



## Pb achat d'une maison suite divorce

Par **flo22**, le **20/11/2014** à **18:47**

bonsoir,nous avons décidé de vendre notre maison après avoir baissé le prix plusieurs fois, nous avons enfin trouvé un acquéreur,le soucis est que cette dame est en divorce (depuis plus de 2 ans déjà)et que celui çi deait être prononcé au mois de juillet 2014,comme la maison avait été un coup de coeur pour elle et que nous avons déjà trouvé une maison a acheté nous avons accepté de mettre "notre" maison en location pour cette dame,et nous sommes partis vivre dans notre nouvelle maison, tout en signant chez le notaire un contrat de location allant jusqu'au 31/10/2014 le temps que le le divorce de cette dame soit prononcé, cependant nous sommes arrivés au mois de novembre et le divorce n'est toujours pas terminé... L'agence immobilière qui était en charge de la vente de la maison m'a contactée me disant que la dame ne se plaisait plus dans la maison après bien entendu avoir fait des travaux à l'interieur de plus le compromis de vente à également était signé chez le notaire depuis plus de 2 mois, nous n'avons pas les moyens de payer 2 maisons et ne voulons en aucun cas récupérer notre ancienne maison nous sommes perdus merci par avance à toutes les personnes qui pourront nous aidés

Par **cocotte1003**, le **20/11/2014** à **20:23**

Bonjour, avez vous signé un bail et fait un état des lieux d'entrée, cordialement

Par **flo22**, le **21/11/2014** à **17:44**

bonjour oui le bail a été signé chez le notaire , ainsi que le compromis de vente, je viens

d'apprendre que cette personne a envoyé un courrier en disant que cette maison ne lui plaisait plus mais c'était au bout de 8 jours donc son délai de rétractation était écoulé